



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Maire: Denis Baille
 Secrétaires : Sylvie Buvens Galloux et Anne-Laure Dewas
 Heures d'ouverture au public :
 du lundi au vendredi de 8h à 12h
 Et lundi, mercredi et vendredi de 13h à 15h
 Tél : 04 92 34 63 74
 Fax : 04 92 34 80 54
 Mail : mairie.thoard@wanadoo.fr
 Site : thoard.fr
La Poste : Lundi, Mardi, Jeudi, et Vendredi
 de 11h30 à 12h30 et de 13h15 à 14h45
 Tél : 04 92 34 62 72
Médecin : Elisabeth Jovet
 Tél : 04 92 34 61 61
Infirmières : Sandrine Rousselle 06 65 55 36 30
 Grégory Cimbolini 06 65 55 36 30
Psychologue : Catherine Agry 06 17 32 00 37
Ostéopathe : Delphine Huot 06 86 15 97 55

Assistante sociale : Le 4^{em} jeudi du mois de 9h à 11h
 Tél : 04 92 30 09 00
Taxi : Franck Boaglio
 Tél : 06 72 00 54 13
Bibliothèque : Du mardi vendredi de 15h à 18h30
 Mercredi jeudi de 15h à 18h
 et dimanche de 10h30 à 12h
 Tél : 04 92 34 83 44
 mail : bibliotheque.thoard@orange.fr
Gîte communal d'étape : 12 places en permanence,
 ouvert toute l'année : 07 70 29 66 75
Déchèterie P2A : 04 92 32 05 05
 Les habitants de la vallée des Duyes peuvent se rendre à la
 déchèterie de Barras et d'Aiglun.
Déchèterie d'Aiglun du lundi au samedi de 9h à 12h
Déchèterie de Barras du lundi au samedi
Horaires d'hiver (du 1/10 au 31/03) de 14 h à 17 h
Horaires d'été (du 1/04 au 30/09) de 15 h à 18 h

Horaires de car

THOARD (départ)	DIGNE (arrivée)	PERIODE	Lun	Mar	Merc	Jeu	Vend
6h50	7h40	Scolaire	X	X	X	X	X
9h00	9h35		X	X		X	X
13h20	14h00						
DIGNE (départ)	THOARD (arrivée)						
11h15	12h00	Scolaire			X		
12h20	13h05	Scolaire			X		
14h55	15h30	Scolaire					X
15h55	16h30	Scolaire	X	X		X	
17h20	18h10	Scolaire	X	X	X	X	X
18h15	19h00	Scolaire	X	X		X	



Pendant les périodes scolaires, les personnes souhaitant se déplacer, peuvent utiliser les transports scolaires.



A Noter

Camion à pizza chez Papa : Ilyesse : 06 61 91 23 57
Mercredi : Aiglun **Jeudi** : Barras
Dimanche : aux 4 chemins
Vendredi et samedi : Thoard
Pizzeria la Grupi du vendredi au dimanche
 Contact : 06 50 82 92 72
Bar-restaurant La Beluguette fermeture le mercredi
 Contact : 04 92 34 63 71
Bar tabac Le France tous les jours sauf le mercredi
 Contact 04 92 34 74 72

Auberge de la Forge
 du jeudi au dimanche
 Contact 06 71 54 88 64
Épicerie 04 92 34 68 60
Boucherie 04 92 34 62 76
Camping du moulin
 Tél : 04 92 34 65 75 ou
 06 79 65 64 18
Les bons petits plats de Beaucause
 09 71 52 34 09

Département des Alpes-de
 Haute-Provence
 Mairie de Thoard -04380
 ISSN: 07679335
 Décembre 2019
 Direction de publication :
 Denis Baille
 Crédits photos : JC Fabre,
 M.Robert, Y Feraud

BULLETIN MUNICIPAL



LE MOT DU MAIRE

Voici pour cette fin d'année 2019, le dernier bulletin de cette mandature. Il n'est pas opportun ici de dresser un quelconque bilan, mais simplement de vous tenir informés de ce qui est engagé et doit se poursuivre. Après avoir pratiquement terminé la réfection des réseaux et voiries du village, les autres voiries communales et la construction de la station d'épuration, il restait un point important de tous ces équipements que nous étions engagés à traiter, ce sont les réseaux du hameau des Bourres.



Les travaux commenceront dans le premier semestre 2020. Les réseaux sont vétustes, disposés de manière aléatoire, et dimensionnés pour les usagers d'une autre époque. Il convenait de les refaire dans les conditions qu'exige la réglementation actuelle. Une réunion sera organisée au mois de janvier pour expliquer aux habitants des Bourres comment va se dérouler le chantier.

Ces travaux se feront en concertation avec la communauté d'agglomération, car comme vous le savez, la compétence de l'eau et de l'assainissement lui revient au 1^{er} janvier 2020. Tout ce qui concerne les réseaux dit « humides » seront gérés par la communauté d'agglomération.

Pour ce qui concerne la distribution de l'eau, est-il encore nécessaire de préciser que, désormais, l'interlocuteur pour les abonnés ne sera plus la commune mais « la régie » des eaux intercommunales; chaque abonné recevra, dans le courant décembre, un courrier où seront précisés tous les renseignements utiles.

De nouvelles dispositions dans les règles d'urbanisme font, qu'il sera bientôt très difficile pour les communes d'ouvrir des terrains à la construction.

L'urbanisme, régi au niveau communal par le Plan Local

d'Urbanisme (PLU), devra être mis en conformité avec le futur schéma de cohérence territoriale (SCOT) en cours de préparation à l'agglomération, ces deux documents devant tenir compte du schéma régional d'aménagement de développement durable (STRADET) voire à terme d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) ; bref un parcours du combattant.

Aussi le conseil municipal, profitant que la réfection des réseaux des Bourres nous permettra de dimensionner ces réseaux

pour alimenter la zone à urbaniser au sud des Bourres, souhaite ouvrir cette zone à la construction, pendant que cela est encore possible et en gestion publique.

Pour un agriculteur, il est dérangeant de voir encore des terres agricoles dévastées par l'urbanisme, mais il est désormais impossible de construire en dehors du bâti existant.

Le souci du conseil municipal est la préservation de notre population, et par la même la préservation de notre école, de nos commerces et de tout ce qui fait notre vie à Thoard. Il ne s'agit pas ici d'étalement irréaliste et mégalomane de l'urbanisation de la commune.

Bonne fin d'année à vous tous
 Denis BAILLE

Toute l'équipe municipale vous souhaite
 de joyeuses fêtes et vous convie
 à la cérémonie des vœux
Mercredi 15 JANVIER 2020
 À 18 h 30 au foyer rural





LA VIE COMMUNALE

Informations Municipales

Point sur les travaux :

Les travaux de protection du périmètre immédiat de la source des Ataux ont été réalisés cet été par l'entreprise GUERY pour un montant de 30 000 € HT subventionnés à 50 % par l'agence de l'eau et à 20 % du département.

L'aménagement de l'aire de service pour camping-cars est désormais terminé. L'entreprise Imbert pour le génie civil et Colas pour le revêtement, ont effectué les travaux pour un montant de 17 898.50 € HT subventionnés par la Région à hauteur de 67 %.

L'entreprise COZZI a terminé le radier de protection de la buse située sous le parking à l'entrée du village courant septembre, le montant des travaux est de 20 100 € HT.

Les entreprises Honnorat et Petit ont terminé la réfection de la toiture du gîte appartenant à la commune et occupé par Monsieur Giraud aux Bourres pour un montant de 11 266 € HT.

Le SMAB (syndicat mixte de l'aménagement de la Bléone) a procédé cet automne, à des travaux d'essartement sur le ravin de Vaunavès et sur les Duyes fin octobre. Les fortes précipitations du mois de novembre ont donné lieu à des crues importantes. Le technicien du SMAB, Monsieur Taleucieu est venu le 19 novembre dernier au quartier des Bourres, constater l'évolution du lit des Duyes.

Les travaux de traitement de la turbidité de la cascade des Ataux, qui doit permettre d'accroître nos capacités d'alimentation en eau potable, en période de sécheresse, ont été attribués à l'entreprise SOPEI pour un montant de 29 500 € HT. Ils sont subventionnés par le département à hauteur de 60 % et de 17 % par l'Agence de l'eau.

Ils consisteront en la construction d'un local technique et d'un dispositif de filtration au brise charge du quartier du Thoron.

En projet :

Aménagement des toilettes publiques avec WC pour personne à mobilité réduite. Le projet étudié par Monsieur Pérasso, s'élève à 30 000 € HT et pourra être réalisé en 2020.

L'estimation des travaux de réfection des réseaux humides et secs, du hameau des Bourres a été finalisée. Le montant des travaux s'élève à 730 000 € HT. Le dossier de consultation des entreprises a été lancé le 20 novembre 2019, pour permettre d'attribuer le marché avant la fin de l'année et une réalisation des travaux à partir du printemps 2020.

En coordination avec le SDE (syndicat d'électrification), l'enfouissement de la ligne à haute tension dans la traver-



sée des Bourres est programmé pour 2020.

Eclairage public :

L'entreprise CEGELEC doit remettre un chiffrage pour l'équipement en Led de 20 points lumineux au quartier des Bourres.

Le quartier du Serre verra quant à lui le remplacement de 25 lanternes équipées en Led.

Ces deux opérations permettront de rénover le réseau d'éclairage public de la commune et de réaliser d'importantes économies.

Si vous constatez des dysfonctionnements sur l'éclairage public, merci d'en informer la mairie.

Au sujet de l'îlot de tri sélectif du quartier des Bourres :

Depuis avril 2019, le tri de nos déchets s'est simplifié. En effet, le bac de recyclage jaune reçoit maintenant plus de déchets plastiques et plus d'emballages métalliques (voir les informations sur les colonnes de tri) ce qui diminue de façon conséquente les déchets résiduels. La plupart des citoyens de Thoard a bien compris les enjeux environnementaux et économiques du tri sélectif et respecte au mieux les consignes. Cependant, trop de bouteilles en plastique et d'emballages en carton gisent encore dans les poubelles de déchets ménagers alors que les colonnes de tri sont toutes proches.

Pour rappel, la colonne à huile reçoit les huiles de vidange des particuliers uniquement. Les huiles végétales, de friture par exemple sont à déposer à la déchetterie de Digne.

Les dons bienveillants posés sur les poubelles ou sous l'abribus (livres, chaussures, vêtements, cassettes vidéo, etc...) seraient sûrement bien accueillis dans les associations d'aide aux plus démunis.

La place du Mitan où est situé cet îlot de tri est un lieu de rencontre avec des habitations proches, un abribus, le ramassage scolaire, une aire de covoiturage. Pensons à laisser ce lieu propre après notre passage. Des capsules, des mouchoirs papiers, du verre brisé et autres petits détritrus y sont abandonnés.

Merci à tous !



RISQUES MAJEURS

&

INFORMATIONS MUNICIPALES

La municipalité souhaite toujours mettre en place un système d'information rapide par SMS. Les personnes désirant en bénéficier sont invitées à faire connaître leur numéro de téléphone portable en mairie.

04 92 34 63 74



LA VIE ASSOCIATIVE



Agenda

Vendredi 6 décembre

21 h : Spectacle par la compagnie Le Poil de la Bête au foyer rural

Mercredi 11 décembre

12 h : Repas du CCAS au foyer rural

Vendredi 20 décembre

14 h 00 : Spectacle de Noël « ça vient de là-haut » au foyer rural, entrée gratuite

Vendredi 27 décembre

14 h 00 : Loto des nistons au foyer rural organisé par l'association jeunesse sport et culture à Thoard

Dimanche 29 décembre

Cinéma de Pays

Dimanche 9 février

À partir de 10 h 00 : Fabrication de nichoirs organisée par la bibliothèque municipale

Du vendredi 21 février

au mardi 25 février

Festivités de la Saint Blaise organisées par Thoard en fête

Dimanche 23 février

Cinéma de pays

Dimanche 15 mars et dimanche 22 mars

Elections municipales

Vendredi 10 avril

Lectures dansées « Danser Quand Même » de la compagnie du Ruisseau, proposées par la Mobile Compagnie au foyer rural (horaire à préciser)

Dimanche 19 avril

Cinéma de pays



Naissances 2019

Bienvenue à

Naël BALLATORE ISNARD

né le 04 juillet

Lucas GLADIEUX

né le 05 juillet

Loucas PENAUD GUIRONNET

né le 14 juillet



Klaora BELLAVIA

né le 19 juillet

Maxime GUERY

né le 21 août

Elise GUERY

né le 27 août

Manel JALEL





Ose Tente A Thoar

Du 1^{er} décembre au 30 décembre 2019, la tente sera en position située sur le boulevard Paul A. Nous vous accueillons à nouveau ses portes. Nous vous accueillons au samedi de 10 h 30 à 12h30 et 15 h à 18 h et dimanche matin de 10 h 30 à 12 h 30. Contact : 06 58 58 81 67 assocathoard@orange.fr

Cercle de l'Amitié



Les membres du club se retrouvent les mardis et vendredis à la salle Gassend, les personnes intéressées sont les bienvenues.

Contact Maryse Salvini au 04 92 34 11 11

Collectif Thoard'Energies

Dernières nouvelles

Le premier projet initié par Thoard'Energies en partenariat avec la commune et porté par la coopérative 'Ethique 04 est en bonne voie. Le projet porte sur l'économie d'énergie sur la commune et l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des ateliers communales.

A ce jour, par la prise de parts sociales, 50 personnes ont apporté leur soutien au projet pour un montant total de 6000 €.

Nous rentrons dans la dernière ligne droite pour réunir le capital nécessaire d'ici la fin de l'année tant d'envisager le démarrage du projet en 2020. C'est le bon moment pour appeler les habitants (prendre des parts sociales ou en offrir à Noël).

Pour répondre aux attentes de plusieurs habitants, le collectif envisage également l'organisation d'un atelier en avril à Thoard d'une formation pratique sur la rénovation des bâtiments avec des matériaux naturels. Vous souhaitez en savoir plus, participez à nos actions du collectif Thoard'Energies. Les prochains cours, veuillez nous retrouver à Thoard le dimanche 15 décembre autour d'un repas.

Contact collectif « Thoard Energie » : tel : 0492348401 ; Email : collectif_thoard.energie@framaparc.com Facebook : Thoard-Energies

LA VIE COMMUNALE



Informations Municipales

Eglise Notre dame de Bethléem.

Dans la continuité de ceux effectués sur le donjon-clocher, 2020 verra le début des travaux sur l'intérieur de l'église.

Ceux-ci vont concerner le chœur et la sacristie. La restauration complète : sols, murs, plafonds, mobilier s'élève à 194 764 € HT. Rappelons que ces travaux sont financés par la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) à hauteur de 75 %. Ils se font sous l'égide d'un maître d'oeuvre spécialisé : Architecture & Héritage.



Parlons de fibre.

Une réunion nous a permis de suivre la progression de la fibre !

Elle est promise par les responsables de SFR pour notre village (SFR a pris le marché à Orange ou Orange a laissé le marché à SFR ?) pour l'an de grâce 2022 !!!

A la condition expresse que les rues soient nommées et les maisons numérotées :

- pour l'instant tout va bien, nous avons pris les devants. La fibre suivra le cheminement existant actuellement, pylônes et fourreaux enfouis : ouf ! Deuxième condition remplie et pour le futur chantier des Bourres, tout est prévu. En attendant il y a moyen pour chacun d'entre nous de faire augmenter le débit internet par l'opérateur qui gère nos comptes. En effet Thoard est éligible à la VDSL, 10 à 40 fois plus rapide que l'ADSL, suivant qu'on est plus ou moins éloigné du serveur situé à côté de la nouvelle maison de retraite.

Pour Orange, il suffit de le demander et d'avoir une « box » fibre. Marche à suivre : descendre à Digne muni de sa carte d'identité et le demander (c'est simple, mais encore eut-il fallu le savoir).

Pour les autres opérateurs, leur demander. JC Fabre

ANNONCE

THOARD aime les chiens.
Fais en sorte qu'on aime le tien.
Ton chien n'est pas celui de tout le village
Garde-le à portée de vue.
Tu en es responsable.



Exercice de mémoire

LES MEN IN BLACK A THOARD



La fréquentation de la poste est en constante augmentation. La boulangerie y est peut être pour quelque chose ! Soyons vigilants et continuons dans ce sens.

JC Fabre

PS : merci à Pierre pour son dessin

RECENSEMENT :

Les jeunes qui fêtent leurs 16 ans doivent se faire recenser dans le trimestre qui suit. Ils doivent se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents. Ils obtiendront une attestation de recensement qui leur sera demandée chaque fois qu'ils se présenteront à un examen ou pour l'inscription à une auto-école.

ELECTIONS

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020.

Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) et pourra vérifier son inscription et son bureau de vote directement sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Attention

Des sites frauduleux de demande de cartes grises en ligne nous ont été signalés. Pour vos démarches, le site officiel est www.immatriculation.ants.gouv.fr



LA VIE COMMUNALE et ASSOCIATIVE

Informations municipales

Les obligations de débroussaillage dans les Alpes de Haute-Provence

Le débroussaillage permet de protéger les personnes, les biens et la forêt. Son efficacité est prouvée dans 80 % des cas.

Seules les habitations situées à moins de 200 m d'un espace boisé, d'une lande seront concernées. Un plan définissant les zones à traiter, est en cours d'élaboration par les services spécialisés. Les propriétaires seront informés par courrier et invités à une réunion de sensibilisation.

P Afin de faciliter la circulation dans la rue des Prés du Riou, merci de stationner sur le parking face à l'ancienne maison de retraite.

Ecole

Les effectifs de l'école sont de 54 enfants répartis de la façon suivante : 19 élèves dans la classe de CE2-CM1-CM2 de Céline Bianchi, 12 élèves dans la classe de CP-CE1 de Christophe Guy et 23 élèves dans la classe de maternelle de Marie-Hélène Barrault.

Depuis la rentrée, 4 nouveaux élèves ont intégré l'école.

Association des parents d'élèves

L'Association des parents d'élève de Thoard : APET

Lors de son assemblée générale, l'association des parents d'élèves a élu un nouveau bureau :

Présidente : PONS Gaëlle

Secrétaire : CAMPISI Laurence

Trésorière : BREISSAND Marie.

Tous les bénéfices de l'association servent à nos enfants (projet de voyage scolaire).

Nous allons organiser une tombola pour la fin d'année :

Panier garni Made in Thoard à gagner.

L'APET et la Mobile compagnie vous invitent au spectacle de Noël intitulé :

« ça vient de là-haut »

le vendredi 20 décembre à 14 h.

Le tirage au sort de la tombola se fera à cette occasion.

Contact : 06 89 10 87 60



Bibliothèque Municipale

En 2018, Provence Alpes Agglomération a fait réaliser un diagnostic de la situation de la lecture publique sur son territoire, suivi de propositions pour la mise en réseau des bibliothèques. C'est dans ce cadre-là, qu'à partir de 2020 la bibliothèque municipale de Thoard rentrera dans le réseau. Une convention entre la mairie et PAA sera signée très prochainement pour une durée de 3 ans.

Quels changements pour la bibliothèque de Thoard ?

-Une carte abonnement nominative de 13 € à partir de 18 ans et gratuite pour les moins de 18 ans.

-Cette carte permettra d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau et de rapporter les documents dans l'établissement de son choix. Des navettes feront les transferts de documents.

-Elle permettra d'accéder aux offres numériques mises en ligne par le portail internet du réseau des bibliothèques (formations en ligne, vidéo...)

-Des animations communes au réseau seront proposées. En février 2020, la bibliothèque de Thoard accueillera une illustratrice en résidence, qui animera un atelier pour enfants.

-L'association Liber A Thoard continuera à encaisser les cotisations des adhérents. Vos cotisations associées au budget municipal permettent de faire l'acquisition de documents tout au long de l'année.

-La bibliothèque continuera à vous proposer : un accès informatique, de la Wi Fi, une grainothèque, une ludothèque, des DVD et CD.

La fête de l'arbre et du bois a permis d'initier un projet de fabrication et d'installation de nichoirs à oiseaux avec la complicité de Jean-luc Arzac. Quel bilan ?

En 2018, 4 nichoirs confectionnés et décorés par les enfants de l'école, ont été posés dans la cour et le jardin du temps. Puis 5 autres ont été posés dans le secteur du parking du Riou.

Au printemps, la bibliothèque a organisé une balade des nichoirs à laquelle une dizaine d'enfants a participé, pour tenter de voir d'éventuelles traces d'occupation.

Après avoir visité tous les nichoirs cet automne, Jean-Luc a pu constater que sur 9 nichoirs, 4 ont été occupés par des oiseaux, 2 par des insectes et 2 ont été visités mais non occupés, un seul est resté vide.



LA VIE COMMUNALE et ASSOCIATIVE

Bibliothèque Municipale

En 2020, nous poursuivrons cette thématique en passant une journée de fabrication de nichoirs le **dimanche 9 février 2019** à partir de 10 h 00, pour le public adulte, une session enfant sera organisée ultérieurement. Les nichoirs fabriqués pourront être installés dans l'espace public (alentours du village), ou pour ceux qui souhaitent les garder une participation de 8 € leur sera demandée.

Au début du printemps, un troc de graines sera organisé. La grainothèque est à votre disposition tout au long de l'année sur les étagères de la bibliothèque; vous pouvez partager et échanger vos graines et découvrir les nombreux ouvrages sur le jardinage.

Renseignements 04 92 34 83 44



A.J.S.C.T

Nouvelles de l'association des jeunes.

Après les séances de pêche au lac de Vaulouves, l'école de pétanque, l'escalade, la fontaine aux jouets du 1^{er} décembre : vous retrouverez l'association le 27 décembre pour le dixième loto des nistons, et pendant St Blaise les jeux traditionnels.

A Pâques nous recommencerons l'école de pêche et l'école de pétanque.

Les bénévoles sont toujours les bienvenus.

Association Jeunesse Sports et Culture à Thoard (A.J.S.C.T)

Renseignements : 04 92 34 83 24 / 06 74 27 63 82

Restauration de la chapelle Saint Jo

Ont été réalisées de nombreuses tâches ne nécessitant pas d'investissements importants :

-Evacuation de nombreux déchets trouvés sur place et nettoyage des toitures intérieures.

-Mesures conservatoires sur la structure pour éviter les éboulements et dégradations supplémentaires. Installation des 2 premières portes

-Construction de toilettes sèches.

-Construction de murets à l'extérieur (future terrasse) et pignon Est pour le gîte, l'entrée du bassin et la source. Le renforcement du mur de soutènement de la terrasse sera réalisé. Les prochaines fermetures provisoires sont prévues pour les prochains mois à venir.

Pour cet hiver, nous avons prévu de refaire une par